

DELIBERATION N° 007
ACTIVITES PORTUAIRES – TARIFICATION DES DROITS DE PORTS
ET TAXES D'USAGE 2022 – PORTS VENDEE
ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2022- LA ROCHE-SUR-YON

Pour l'année 2022, la CCI reprend l'adaptation de la politique tarifaire portuaire (droits de ports et taxes d'usage) telles que prévues dans le contrat de délégation de service public portant sur l'exploitation et le développement des ports des Sables d'Olonne et Saint Gilles Croix de Vie entre le Département de la Vendée et la CCI Vendée, approuvé le 29 décembre 2014, à savoir :

0,70 %	• Sur les tarifs des taxes d'usage pêche sur l'ensemble des ports
1 %	• Sur les tarifs des autres taxes d'usage sur l'ensemble des ports relatives aux activités commerce, plaisance et élevateur
1 %	• Sur les droits de ports des Sables d'Olonne et l'île d'Yeu applicables aux navires et aux marchandises

- ✓ Toutefois, pour l'année 2022, certains ajustements/aménagements tarifaires sont à prendre en compte pour **les taxes d'usage sur le Port des Sables d'Olonne, de l'Herbaudière et de l'île d'Yeu** :

<i>Centres de marée Les Sables d'Olonne & L'Herbaudière - Ajustements tarifaires</i>	<i>Tarif 2021</i>	<i>Tarif 2022</i>
Redevance d'accès à la criée pour les acheteurs agréés non-locataires d'ateliers de marée	1% de la valeur débarquée	1,10 % de la valeur débarquée
Palettisation	22,79 €/palette	23,50 €/palette

<i>Port de l'Herbaudière - créations de tarifs</i>	<i>Tarif 2022</i>
AOT - m ² dédiés à une activité commerciale	14,56 € HT / m ² / an
AOT maritime (hors éolien)	3,38 € HT / m ² / an
<i>Port de l'Herbaudière - AOT Construction & réparation navale - modifications de tarifs</i>	<i>Tarif 2022</i>
AOT terrain construit	4 € HT / m ² / an
AOT terrain non construit	3 € HT / m ² / an
Minimum de perception	312 € HT / an
Pour une occupation avec droits réels la redevance est majorée de 30 %	

.../...

Port de l'île d'Yeu - parking quai Martin Distribution d'énergie électrique (pour les bateaux acquittant des taxes REPP)	Tarif 2021	Tarif 2022
Longueur du bateau inférieure à 15 m (forfait)	253 € HT / an	300 € HT / an
Longueur du bateau supérieure ou égale à 15 m (forfait)	507 € HT / an	550 € HT / an

Port de l'île d'Yeu - créations contrats mixtes corps morts - Longueur des bateaux hors tout inférieure à 6 mètres		Taxe annuelle
Occupation du 1er janvier au 15 avril	Plaisance	440 € TTC
Occupation du 15 avril au 15 octobre	Corps morts	
Occupation du 15 octobre au 31 décembre	Plaisance	

Port de l'île d'Yeu - Stationnement bateau en réparation dans le bassin à flot	
Gratuité les 3 premières semaines pour toutes interventions d'entreprises de la zone portuaire	
Port des Sables d'Olonne - Stationnement bateau en réparation dans le bassin à flot	
Gratuité les 3 premières semaines	

A l'unanimité, l'assemblée approuve les aménagements tarifaires au titre de 2022.

Quorum : 19
Votants : 29
Votes "pour" : 29
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée